

# ACTUALITES DU



Avril 2010 – April 2010

## Lettre N°29 – Letter N°29

1. Editorial
2. Publications récentes
3. En ligne
4. Actualités du mois d'avril 2010
5. A saisir
6. MASTER EN ETHIQUE - Rentrée septembre 2010
7. Soutenir l'éthique
8. Divers

## EDITORIAL

### Âge et accès aux soins lourds : *La réanimation comme paradigme*

La réanimation, spécialité médicale née à la fin des années 1950, a permis l'amélioration du pronostic d'affections jusqu'alors rapidement mortelles comme les états de choc, les comas, les défaillances cardiaque, rénale ou hépatique et les grandes perturbations métaboliques. Grâce à la ventilation artificielle, à l'hémodialyse et aux assistances circulatoire et hépatique, il est devenu possible de faire survivre un patient de façon prolongée jusqu'à la guérison de la maladie causale. Ces résultats ont fait naître l'idée que tout patient devait pouvoir accéder à cette spécialité et, qu'en vertu du principe de justice, il ne pouvait s'instaurer de discrimination basée sur autre chose que des considérations purement médicales. Mais de façon concomitante, il apparut que la réanimation créait également des situations jusqu'alors inconnues comme l'acharnement thérapeutique, l'état végétatif persistant ou bien encore la dépendance définitive à une suppléance instrumentale d'organe. Pour tenter de limiter au maximum ces situations qui soulèvent de réelles questions éthiques, les conditions d'admission en réanimation et les critères d'arrêt de traitement ont été précisés. En France officiellement, l'âge

du patient ne fait pas partie de ces critères. En pratique le constat est bien différent. Plusieurs études montrent en effet que la facilité avec laquelle un patient est accepté en réanimation dépend en partie de son âge. Il existe de ce fait une discrimination s'appuyant sur une donnée d'état civil qui prive un groupe de citoyens d'un recours possible à toutes les techniques de réanimation quand bien même elles seraient médicalement justifiées. Les raisons de cette restriction implicite ne sont pas clairement énoncées, mais la priorité donnée aux personnes plus jeunes, le manque de lits disponibles et les aspects économiques semblent y tenir une place importante. Le principe de justice et le respect égal que la collectivité doit à tous ses membres, vont à l'opposé de cette discrimination, affirmant que l'accès aux soins, dans une société solidaire, doit uniquement être défini sur des critères médicaux. Ceci voudrait dire alors que toute personne, quel que soit son âge, doit pouvoir être admise en réanimation pour y bénéficier, si nécessaire, de techniques instrumentales lourdes dès lors que l'indication médicale est reconnue. Mais cette attitude qui consisterait à ne pas tenir compte de l'âge, signifierait que celui-ci n'influence pas l'aptitude du sujet à supporter les techniques instrumentales de réanimation, qu'il n'a pas d'effet sur les succès attendus ni sur la convalescence ou la récupération ultérieure. Or ceci est faux et il est démontré au contraire que l'âge est bien un critère péjoratif au regard des données précédentes. Il est alors légitime de se demander si l'on rend service aux personnes âgées en considérant, au nom de l'équité, que l'âge ne doit pas être un critère pour justifier le refus d'admission en réanimation. La justice et la bienfaisance pourraient consister au contraire, loin de tout « âgisme », à tenir compte de l'âge dans les critères de mise en œuvre de techniques lourdes, car bien souvent, au-delà de leur initiale efficacité, elles se révèlent finalement néfastes et malfaisantes.

Michel Hasselmann, Professeur des Universités - Praticien Hospitalier, Chef de service de Réanimation Médicale aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (NHC), président de l'ERERAL (Espace de Réflexion Ethique Région Alsace).

#### ***And in English...***

#### **Ageing and accessing intensive care: ICU as a paradigm**

Intensive care appeared at the end of the 50's. It has improved the prognosis of affections that were beforehand quickly lethal, such as shock, coma, cardiac, renal or hepatic failure and severe metabolic disorders. Thanks to artificial ventilation, hemodialysis, mechanical circulatory and hepatic support, it has become possible to keep a patient alive for a prolonged time, until the causative disease is healed. This has brought up the idea that every patient should have access to intensive care and that, according to a principle of justice, there could not be any discrimination based on anything else than pure medical considerations.

But at the same time, it appeared that intensive care implies previously unknown situations, such as aggressive therapy, persistent vegetative state or absolute dependence towards mechanical organ support.

In an attempt to minimise these situations, which raise ethical issues, criteria for hospitalisation in ICU and for stopping treatments have been specified. Officially, in France, the patient's age is not one of those criteria. But in fact, things go very differently. Several studies show that age comes into consideration at the time of accepting a patient on an ICU ward. Thus, discrimination exists, not based on a medical criterion, that excludes a group of citizens from accessing intensive techniques of resuscitation, even when they would be medically justified.

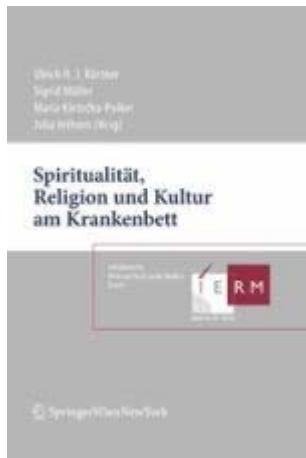
Reasons for this implicit restriction are not clearly expressed, but a real priority is given to younger patients. Economical issues and lack for available beds represent an important part in those choices. The principle of justice and the fair respect that is due to all the members of a community are totally against this discrimination, as they state that access to medical care, in an interdependent society, has to be defined solely on medical criteria. But, this would then imply that anybody, regardless of age, should be admitted in ICU to benefit from intensive technical support, every time there is such a medical indication.

This attitude, which would ignore the age of the patient, would imply that age has no influence on the ability of the patient to endure heavy technical support, that it has no effect neither on the expected success of the treatments, nor on convalescence or further recovery. However, there is evidence that on the contrary, age is a pejorative factor in the light of those. It is then legitimate to wonder whether it serves the elderly when we consider that, in the name of equality, age should not be a criterion to justify a refusal for ICU admission.

Far from any ageism, justice and benevolence could consist in including age in the criteria to decide the use of intensive techniques, which often, beyond their initial efficiency, show to be deleterious for the elderly.

Translated from French by Caroline HASSELMANN

## **PUBLICATIONS RECENTES**



Ulrich H.J. Körtner, Sigrid Müller, Maria Kletecka-Pulker, Julia Inthorn (Ed.), *Spiritualität, Religion und Kultur am Krankenbett*. Schriftenreihe „Ethik und Recht in der Medizin“, Universität Wien, Band 3, Springer Wien New-York, 2009.

La société occidentale est marquée par un double mouvement qui peut sembler contradictoire : la sécularisation gagne du terrain en même temps que la place de la spiritualité prend de l'ampleur, en particulier dans les milieux de la santé. Le présent ouvrage est le fruit d'un colloque interdisciplinaire en octobre 2008, organisé conjointement par l'Institut pour l'Ethique et le Droit en Médecine (Institut für Ethik und Recht in der Medizin) de l'Université de Vienne et l'Académie pour la Recherche sur la vieillesse (Akademie für Altersforschung). Et il vise à discuter le défi de la spiritualité dans les soins médicaux.

Les débats autour de la maladie et de la santé ont historiquement mobilisé les religions. Ce n'est que la médecine moderne qui a vu une séparation entre médecine et religions, et conséquemment entre guérison et salut. En même temps, avec la période récente, les sciences médicales se penchent à nouveau sur la dimension religieuse de la maladie et de la santé, et confèrent une reconnaissance particulière au concept de spiritualité. Celle-ci est évoquée à travers les notions d'individualité, de sens de l'existence, de globalité, d'unité corps et esprit, d'unité avec la nature, etc. Elle est appuyée par ce que, dans l'ère anglophone, on dénomme le « spiritual care ».

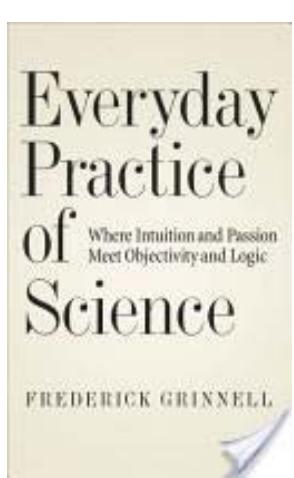
L'ouvrage ne se contente cependant pas d'éclairer les concepts de religion et de spiritualité, y compris d'une spiritualité conçue comme prenant le relais de religions considérées comme « dogmatiques » ou « intransigeantes ». Il enquête aussi sur les interrelations entre religion, spiritualité et culture, et sur leurs conséquences pour une médecine devant nécessairement tenir compte de la pluralité culturelle et religieuse de ses patients, des représentations multiples quant à la santé et la maladie qui sont ainsi véhiculées. Il ne suit pas un plan bien établi, mais la lecture conduit à traverser l'évolution des concepts autant que celle des structures de santé avec leur gestion de l'accompagnement spirituel et religieux. Il évoque les trois monothéismes, les témoins de Jéhovah, la nouvelle donne hospitalière, les recherches modernes, les perspectives juridiques, la nouvelle plateforme médicale interreligieuse de l'hôpital de Vienne, etc.

L'on voit ainsi que le « spiritual care » devient peu à peu partie intégrante d'un management de qualité des soins et qu'il contribue à la satisfaction subjective des patients. L'expérience de la plateforme médicale interreligieuse de l'hôpital de Vienne est d'ailleurs particulière intéressante tant par ses définitions (elle différencie religion, religiosité et spiritualité) que par les approches qu'elle met en place. Il ne s'agit pas de faire de la spiritualité le remède de tous les maux, mais d'examiner en quoi l'on peut parler de façon responsable de la spiritualité en médecine, en observant l'esprit dans lequel travaillent les professionnels, en acceptant la finitude, en considérant que la médecine n'est pas seulement une technique, mais un art, qu'elle s'appuie sur la communication et implique un certain type d'organisation théorique.

Mais comme le souligne S. Dinges, si la spiritualité couvre aujourd'hui bien des pratiques, elle continue cependant d'interroger : quelles compétences sont nécessaires pour mener à bien un accompagnement spirituel. Suffit-il d'être conscient de sa propre spiritualité ou faut-il des critères et des lieux d'apprentissage ?

La spiritualité n'a décidément pas dit son dernier mot ! Cet ouvrage fait toucher du doigt sa complexité.

Marie-Jo Thiel



Frederick Grinnell, *Everyday Practice of Science. Where Intuition and Passion Meet Objectivity and Logic*. Oxford University Press, 2009.

Voilà un ouvrage audacieux qui ose interroger la place et le fonctionnement de la science dans la société contemporaine sans pour autant la renier, au contraire. Professeur de biologie cellulaire, l'auteur sait faire valoir ses compétences scientifiques mais aussi philosophiques et bioéthiques pour analyser toute la complexité de la recherche scientifique avec ses exigences de publications, ses conflits d'intérêts, ses enjeux financiers et ses incertitudes quand des subventions font brutalement défaut (pour des raisons non-scientifiques), ses enracinements rationnels mais aussi métarationnels, émotionnels, contextuels, etc.

Le livre articule deux parties intitulées respectivement « science » et « science et société ».

Dans la première, l'auteur objective le décalage entre ce que l'on dit de la méthode scientifique dans une publication et la réalité de la recherche. A lire les résultats d'une recherche telle celle de l'ARNm que l'auteur prend pour exemple, l'on a l'impression que tout coule de

source : méthode linéaire qui part d'une hypothèse de travail à sa démonstration ! Pourtant sur le terrain, la recherche fut souvent laborieuse, ainsi que le raconte d'ailleurs le Prix Nobel François Jacob dans son ouvrage autobiographique, *La statue intérieure*. En d'autres termes, contrairement à ce que peut croire le commun des mortels, le chemin qui mène à la découverte scientifique n'est pas tout droit, il est complexe, ambigu, marqué par les intérêts, les passions, autant que par l'objectivité et la logique du chercheur.

Dans la seconde partie sont abordés les abus de pouvoir les conflits d'intérêt et puis la notion de consentement et enfin les rapports entre science et religion. La question des abus est particulièrement bien documentée et s'avère sans doute d'autant plus intéressante qu'elle n'est pas souvent éclairée en profondeur. En effet, si le plagiat a toujours existé, si l'on a toujours tenté de devancer le « chercheur voisin », c'est la question de la publication si déterminante en science qui suscite aujourd'hui une interrogation cruciale. De fait, si le chercheur n'est pas reconnu sans publication, s'il a une obligation de publier et Frederick Grinnell revient à maintes reprises sur cette manière moderne d'être reconnu en science, les revues impliquent un comité de lecture dont les membres, du coup, quittent, qu'on le veuille ou non, leur neutralité. Ce comité n'est compétent que dans la mesure où il comporte des experts sur la question à étudier ! Mais de ce fait, ces experts tireront aussi avantage de leur lecture. Il est impensable de lire des projets prometteurs et ensuite de ne pas en tenir compte dans leurs propres recherches. L'auteur relate d'ailleurs une expérience personnelle fort évocatrice : avec son équipe, il propose un article qui est finalement refusé... Et voici que quelques semaines plus tard un autre chercheur leur téléphone, parfaitement au courant de leur projet : l'expert lecteur de l'article avait discuté de ce projet dans son laboratoire, le rendant public tout en refusant sa publication ! F. Grinnell obtiendra finalement le blanc-seing pour son article parce qu'il a eu vent de la dérive... Mais continue l'auteur, sans cela, c'était tout le projet qui se perdait pour l'équipe tandis qu'une autre équipe se l'appropriait injustement...

Si aujourd'hui l'on est plus attentif à la fraude et à la malhonnêteté scientifique, cette reconnaissance n'est cependant pas allée de soi, les définitions de ce qu'il fallait réprimer s'avéraient fort complexes et sont passées par des tentatives évocatrices du débat de société. Et puis, il faut convenir que ces pratiques perdurent aujourd'hui sans qu'on sache vraiment les réguler : comment choisir les experts vérifiant la qualité d'un projet de recherche sans qu'ils s'en servent pour leur propre compte ?

La question du consentement n'est pas plus facile. Elle est traitée à partir du champ des cellules souches embryonnaires et surtout de la génétique. Quant au rapport foi et science abordé au dernier chapitre, l'auteur considère que ces deux démarches ne se situent pas au même niveau et qu'il faut donc savoir miser sur une certaine complémentarité à condition que l'une n'empête pas sur l'autre.

L'ouvrage n'apporte pas de solution mais il a le mérite de mettre le débat sur la table, dans toute sa complexité, et en le reliant principalement au contexte politique américain (en particulier celui de G. Bush). En Europe les questions restent certainement les mêmes, mais il est vrai qu'elles seraient alors abordées différemment, de manière moins pragmatique, et en essayant probablement de creuser davantage les sous-entendus, les facteurs contextuels en sciences humaines. Et l'on aurait un ouvrage plus dense, moins facile à lire que celui de Frederick Grinnell qui peut être compris par une majorité de personnes. Et cette vulgarisation de bon niveau (voulue par l'auteur) ne manque pas d'intérêt.

Marie-Jo Thiel

## EN LIGNE – ONLINE

En ligne sur notre site internet [www.ethique-alsace.com](http://www.ethique-alsace.com) sur CEERE / Canal Ethique TV vous trouverez :

- Retransmission du [Magazine Paraboles N°409 sur le thème de l'Eugénisme](#) - Court métrage et commentaires (intervention de Marie-Jo Thiel)
- Retransmission de la conférence [Savoir\(s\) en commun 2009 : Identités sensibles](#) du 18 novembre 2009 au Palais universitaire de Strasbourg.
- Retransmission de la conférence sur [La Convention sur les Droits de l'Homme et la biomédecine : 10 ans après](#) du 3 novembre 2009, Palais de l'Europe, Strasbourg.
- Retransmission des [Entretiens Science et Ethique 2009 L'heure bleue : changement climatique, énergies de la mer et biodiversité](#) des 15 et 16 octobre 2009, Océanopolis, Brest.

- Retransmission du colloque des espaces éthique régionaux sur le thème : L'homme et sa Nourriture. Symbolique et enjeux éthiques, qui s'est tenu à Strasbourg du 8 au 10 septembre 2009.
- Retransmission du colloque Dialogues de Strasbourg pour la Démocratie : Les tests génétiques sur internet bénéfice ou risque pour notre santé ? du 22 juin 2009 Salle du Munsterhof, Strasbourg.
- Retransmission de la soirée des Etats généraux de la bioéthique : Débat citoyen du 25 mars 2009 à la faculté de médecine de Strasbourg – Inauguration de l'ERERAL (Espace de Réflexion Ethique Région Alsace) - Grande conférence inaugurale des troisièmes Journées Internationales d'Ethique par le Pr. Jean-François Mattei.
- Retransmission des troisièmes Journées Internationales d'Ethique du 26 au 28 mars 2009 sur le thème : « Quand la vie naissante se termine ».

**Le DVD du colloque « Quand la vie naissante se termine » est disponible - coût : 20€.**

Pour vous le procurer envoyez un chèque bancaire libellé à l'ordre de « l'Association Herrade de Landsberg » à l'adresse suivante : Professeur Anne Danion-Grilliat, Association Herrade de Landsberg Hôpitaux Universitaires de Strasbourg 1, Place de l'Hôpital 67091 Strasbourg Cedex Faculté de Médecine, Université de Strasbourg. Notez bien vos nom et adresse dans votre correspondance.

Par ailleurs vous pouvez également retrouver depuis le site de la Fondation Ostad Elahi des entretiens filmés autour de l'éthique : <http://video.fondationostadelahi.com/>

## ACTUALITES DU MOIS D'AVRIL 2010

### Vendredi 2 au samedi 3 - Nuit de l'Éthique

Thème : Leçons de ténèbres et d'espérance

Lieu : du vendredi 2 à 20h15 au samedi 3 à 6h14 - Temple de l'Oratoire du Louvre, 4, rue de l'Oratoire. Paris 1<sup>er</sup>

### Jeudi 8 - Jeudis de l'éthique

Thème : Enjeux éthiques du grand âge, par Pr Marc Berthel

Lieu : 20h-22H - salle 23 CEERE, Strasbourg

### Mercredi 14 - Café du Gène de Genepole "Bioéthique"

Thème : Comment la loi sera – t-elle révisée ? Quels changements pour les chercheurs et pour le droit et la protection des personnes ?

Lieu : 20h - Salle Jupiter, Maison des Associations, 64, rue des Binelles - 92310 SEVRES

### Jeudi 15 et vendredi 16 – Séminaire

Thème : Les conceptions présidant à l'organisation du prélèvement d'organes en France, au Canada et aux États-Unis, par Les Commissions française et canadienne pour l'UNESCO, le Ministère des Affaires étrangères et européennes soutenus par l'Agence de la biomédecine et l'Académie nationale de médecine.

Lieu : Académie nationale de médecine 16 Rue Bonaparte - 75006 Paris

### Vendredi 16 - Journée annuelle du CEREM Ethique et handicap

Thème : La parole aux parents d'enfants handicapés : qu'est-ce qu'accompagner ? par l'espace éthique méditerranéen

Lieu : amphithéâtre de l'Hôpital de la Timone - Marseille

### Samedi 17 – Séminaire Ethnomédecine et bioéthique

Thème : Fruits et baies : de l'utilisation traditionnelle à des connaissances médicales modernes. Avec dégustations de tisanes de fruits par Dr Paul Goetz, Psychothérapeute (Strasbourg)

Lieu : de 10h à 12h - Salle 5311, Bât V, Patio Campus Esplanade – Strasbourg

### Lundi 19 – Inauguration de ETHOS Plateforme interdisciplinaire d'éthique de l'UNIL – Conférences

Thèmes : « Le soin comme orientation éthique et politique pour le présent » par Frédéric Worms, et « Le développement durable : une question scientifique, éthique ou politique ? » par Nicole Dewandre

Lieu : à partir de 18h – Salle Anthropos Café, Bâtiment Amphipôle Métro M1 UNIL – Sorge – Lausanne

**Mardi 20 – Conférence SAUAS**

Thème : La science est la clé du 21<sup>e</sup> siècle, par Claude Allègre (Ancien ministre de l'EN, de la Recherche et de la Technologie, Membre de l'Académie des Sciences)

Lieu : 18H30 - Grand Amphithéâtre de la Faculté de Médecine de Strasbourg

**Du mardi 20 au vendredi 23 – Journées d'étude bioéthique**

Thème : Les techniques ou technologies nouvelles et les droits ou principes fondamentaux

Lieu : Faculté de droit de Limoges

**Jeudi 22 – La France en Russie**

Thème : Éthique médicale et bioéthique : la médecine et la biologie entre science et conscience

Lieu : à 18h30 - Centre de presse international RIA Novosti, Moscou – Russie

**Jeudi 22 – Réunion d'information publique**

**MASTER ETHIQUE**

Lieu : salle 21 - CEERE – Strasbourg

**Lundi 26 - Séminaire Dire la guerre penser la paix**

Thème : Raymond Aron, lecteur de Clausewitz, par M. Yannick Courtel (philosophe, Faculté de Théologie catholique, Université de Strasbourg)

Lieu : de 17h30 à 19h30 - Palais Universitaire – Strasbourg

*Pour en savoir plus sur toutes ces manifestations et celles qui suivent les autres mois : voir notre site Internet [www.ethique-alsace.com/](http://www.ethique-alsace.com/) Rubrique « Actualités » en cliquant sur la date correspondante.*

## À SAISIR

### Appel à communications

73<sup>èmes</sup> Journées Nationales de la Société Française de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent et Disciplines Associées sur le thème « Transmission Transmissions Transmettre », les 28 et 29 mai 2010 au Palais des congrès à Strasbourg

Télécharger le formulaire de soumission [ici>>>](#)

Proposition à envoyer par courriel à [Transmission2010@gmail.com](mailto:Transmission2010@gmail.com)

Contact : Isabelle Jimenez - Tél. + 33 (0) 3.88.11.59.41

### Offre de poste SHS

La faculté de médecine d'Angers offre un emploi de contractuel (temps plein) en sciences humaines et sociales à pourvoir à la rentrée 2010, susceptible d'être pérennisé sous forme de poste de Prag dès l'année suivante.

**Profil :** sociologie de la santé, économie de la santé, épistémologie de la médecine, philosophie générale.

**Candidature :** (CV + un ou deux travaux publiés) à transmettre à :

Monsieur le Doyen Jean-Paul Saint-André - Faculté de Médecine d'Angers, Rue Haute de Reculée, 49045 Angers Cedex.

**Date limite d'envoi :** 15 avril.

### Offre de poste en bioéthique au CNRS

Recherche ingénieur d'étude voire ingénieur de recherche afin d'assurer la fonction de responsable pour la réglementation en bioéthique, fonction qui pourrait être assurée également par un chercheur. Cette fonction est importante non seulement dans le domaine des sciences biologiques au CNRS mais également pour l'ensemble de la communauté scientifique, l'INSB jouant le rôle de promoteur pour l'ensemble du CNRS.

Contact : Pr. Bernard Bioulac ([sdv-direction@cnrs-dir.fr](mailto:sdv-direction@cnrs-dir.fr))

Conseiller pour les Neurosciences et l'Ethique Président du Comité d'experts "Promotion recherche biomédicale"

## Université francophone Bioéthique, Sciences et Société / Session 2010 (Namur 10-11 septembre)

### Recherche biomédicale et principe de justice

Dans le cadre de son programme QUAERETHICA ([www.iales.org](http://www.iales.org)) de promotion de la recherche en sciences sociales dans le domaine de l'éthique des sciences, l'Association internationale droit, éthique et science organise annuellement une université francophone des jeunes chercheurs. Celle-ci est destinée à encourager de nouvelles perspectives de recherches notamment pluridisciplinaires et à faciliter leur réalisation. Elle invite ainsi les jeunes chercheurs à soumettre à la réflexion et au débat des projets sur un sujet préalablement fixé, qu'un jury sélectionnera et qui seront présentés au cours de journées de réflexion en présence d'autres chercheurs, de praticiens et d'universitaires.

### Lieu et dates :

Les 10 et 11 septembre 2010 à l'Université de NAMUR (Belgique).

### Contact et information :

*M Christian BYK, secrétaire général, Association internationale droit, éthique et science, 19 rue Carpeaux 75018 Paris – Tél. 33 (0) 1 42 63 13 20 – Courriel : [christian.byk@aliceadsl.fr](mailto:christian.byk@aliceadsl.fr)*

*Site : [www.ethique-alsace.com](http://www.ethique-alsace.com)*

## MASTER EN ETHIQUE

### Ouverture des inscriptions au Master éthique pour la rentrée de septembre 2010

Le CEERE (Centre européen d'enseignement et de recherche en éthique) a la joie de vous informer que les candidatures au Master "Ethique : Vie, Normes et sociétés" seront ouvertes dès le 1<sup>er</sup> avril pour la rentrée universitaire de septembre 2010 à l'adresse : <https://aria.u-strasbg.fr/globale/index.php>

Rappelons que ce Master est rattaché à l'Université de Strasbourg et qu'il fonctionne avec beaucoup de succès depuis septembre 2005. Il mise sur l'interdisciplinarité et il est reconnu pour sa richesse par de nombreuses instances extérieures. Il a d'ailleurs obtenu en juin 2008 le premier trophée de l'enseignement et de recherche en éthique. Au moment où de nombreuses questions éthiques traversent le débat public français une telle formation est plus que d'actualité.

(Le CEERE propose également ce Master Ethique en version bilingue (anglais-français) dont la prochaine rentrée aura lieu en janvier 2011. Cette session est particulièrement intéressante pour les étudiants étrangers, en mobilité ou les étudiants français désirant se rendre à l'étranger. )

**Deux rencontres publiques d'information auront lieu au CEERE  
le Jeudi 22 avril et le mardi 22 juin 2010 à 18h**

**Pour plus d'informations consultez notre site internet  
[www.ethique-alsace.com](http://www.ethique-alsace.com)**

ou contactez-nous à cette adresse  
[ceere@u-strasbg.fr](mailto:ceere@u-strasbg.fr)

Contact tél. secrétariat : +33 (0) 3.68.85.39.68 (du mardi au vendredi).

Localisation du CEERE : 1, place de l'Hôpital Civil – Anc. bâtiment d'anatomie pathologique - 67000 Strasbourg.

N.B. : La demande de bourse et de logement pour les étudiants dans l'enseignement supérieur, est ouverte jusqu'au 30 avril 2010. Plus de renseignements sur le site web : <http://crous-strasbourg.fr/bourses/>

# SOUTENIR L'ETHIQUE

**Donner au CEERE, c'est soutenir l'éthique et c'est payer moins d'impôts.**

Le travail autour de l'éthique, la recherche et l'enseignement, la formation et les sensibilisations autour de qui peut humaniser, ne peut se faire sans un minimum de moyens.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, une fondation partenariale à l'Université de Strasbourg, *la Fondation université de Strasbourg*, a été créée pour accompagner les grands projets de l'Université tels que le handicap, des bourses sociales, des chaires d'enseignement mais également l'éthique via le CEERE. Ainsi, donner de l'argent au CEERE en mentionnant « Ethique – CEERE » vous permet désormais de payer moins d'impôts !

## Quels sont les avantages fiscaux ?

Particulier, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Par exemple, si vous avez 1000 € de disponible pour nous soutenir, faites nous un don de 3000 € ! Vous récupérez la différence sur votre feuille d'impôts !

Entreprise, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 60% du montant de votre don dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaire.

Si vous payez l'ISF, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 75% du montant de votre don dans la limite de 50 000 € par an.

Le don au CEERE vous rend acteur du travail éthique. Grâce à vous des projets autour de l'éthique peuvent voir le jour. Ensemble, nous pouvons ainsi construire un monde « plus humain ».

## Comment faire ?

C'est très simple. Il vous suffit de compléter le bulletin de don (en doc. joint ou [en cliquant ici](#)) et d'y joindre un chèque à l'ordre de « Fondation Université de Strasbourg » en précisant que vous souhaitez flécher la somme allouée à l'«éthique - CEERE» et d'envoyer le tout à l'adresse suivante :

*Fondation Université de Strasbourg  
8 allée Gaspard Monge - BP 70028  
F-67083 Strasbourg Cedex*

Vous recevrez alors un reçu fiscal permettant de déclarer votre don lors de votre déclaration d'impôts. Plus de renseignements sur <http://fondation.unistra.fr>

# DIVERS

## *Lettres du CEERE*

Les lettres précédentes peuvent être lues sur notre site [www.ethique-alsace.com](http://www.ethique-alsace.com) Rubrique *CEERE>>> Lettres du CEERE*.

Si vous voulez vous abonner (*C'est gratuit !*) : connectez-vous sur notre site. Dans la colonne de gauche de la page d'accueil, il suffit de cliquer sur le lien correspondant.

Si vous voulez vous désabonner : adressez-nous un mail à [ceere@u-strasbg.fr](mailto:ceere@u-strasbg.fr)

Si vous connaissez des gens intéressées à l'éthique, n'hésitez pas à nous les signaler. Nous nous ferons un plaisir de leur adresser cette lettre.

## *Aider, suggérer, pourquoi pas ?*

Si vous avez des suggestions, si vous voulez nous aider, devenir **BENEVOLE** (travail de secrétariat, de traduction, d'informatique, de communication, de filmage... selon compétences reconnues), nous soutenir financièrement (via la Fondation de l'Université de Strasbourg), faire un stage (domaines : secrétariat, informatique, relations internationales...) : contactez-nous à [ceere@u-strasbg.fr](mailto:ceere@u-strasbg.fr) ou en vous adressant directement à [mthiel@unistra.fr](mailto:mthiel@unistra.fr). Vous pouvez également nous téléphoner aux heures de bureau du mardi au vendredi.



**Contacts CEERE**

Tél. Secr. : +33 (0) 3.68.85.39.68  
Dir. : +33 (0) 3.68.85.39.52  
Courriel : [ceere@u-strasbg.fr](mailto:ceere@u-strasbg.fr)  
Web : [www.ethique-alsace.com](http://www.ethique-alsace.com)